HEBDO
Campus

Bulletin d'information du Centre universitaire de Moncton

Vol. 15, no. 31

6 mai 1985

Coup d'envoi mercredi du Colloque sur la paix

M. Louis A. Delvoie, directeur général de la sécurité internationale et du contrôle des armements au ministère canadien des Affaires extérieures, prononcera une conférence sur **La politique canadienne face au désarmement**, le mercredi 8 mai, à 16 heures, dans le cadre du Colloque sur la paix qui se tient au Centre universitaire de Moncton.

Jusqu'à présent, près de 550 personnes se sont inscrites à ce colloque et le coordonnateur, M. Fernard Arsenault, mentionne qu'il a fallu augmenter le nombre d'ateliers, qui passe de 6 à 11.

Par conséquent, il y aura un atelier sur **Les relations Nord-Sud** avec la participation de M. Herb Breau, ancien président d'un groupe de travail parlementaire sur les relations Nord-Sud, et de trois professeurs de l'Université de Moncton, Naguy Helmy, Kaled Belkadja et Dan Ton That.

Il y aura également un atelier sur **La paix et le problème de la faim en Afrique**, avec la participation du docteur John Godfrey, président du Kings College, et du professeur, Befekadu Fettene, du Centre universitaire de Moncton.

Amnistie Internationale animera un atelier portant sur **La paix et les droits de la personne**, et, le mercredi 8 mai, à 20 heures, à la Faculté des arts, M. Israel Unger, du groupe "Science for peace" et professeur à l'Université du Nouveau-Brunswick, donnera une conférence sur **La guerre des étoiles**. Cette conférence s'adresse à tous.

Parmi les autres ateliers, mentionnons celui sur le **Désarmement culturel et la paix**, avec la participation de M. Robert Vachon, du Centre inter-culturel Monchanin, de Montréal, et celui sur **Le virage technologique: un virage**

(Suite page 4)

Gérard Pelletier au banquet

M. Gérard Pelletier, ambassadeur et représentant permanent du Canada à l'Organisation des Nations Unies (ONU), à New York, de 1981 à 1984, prononcera une conférence au banquet du Colloque sur la paix, le jeudi 9 mai, à 18 heures, à la cafétéria du Centre universitaire de Moncton.

M. Pelletier partagera, avec les participants et participantes au colloque, son expérience et son analyse personnelles de l'Organisation des Nations Unies par rapport à la paix en 1985. Il examinera les objectifs de l'ONU, ses méthodes d'action, les obstacles et les difficultés qui limitent son rôle et les moyens de la rendre plus efficace.

Le conférencier est né à Victoriaville, au Québec, en 1919. Après des études au Séminaire de Nicolet, au Collège de Mont-Laurier et à l'Université de Montréal, il devient reporteur au journal "Le Devoir", de 1947 à 1950, dirige l'organe syndical "Le Travail", de 1950 à 1961, puis "La Presse", de 1961 à 1965.

En 1965, il devient député d'Hochelaga à la Chambre des Communes. Il est secrétaire d'État à partir de 1968, ministre des Communications de 1972 à 1975, et ambassadeur du Canada en France, de

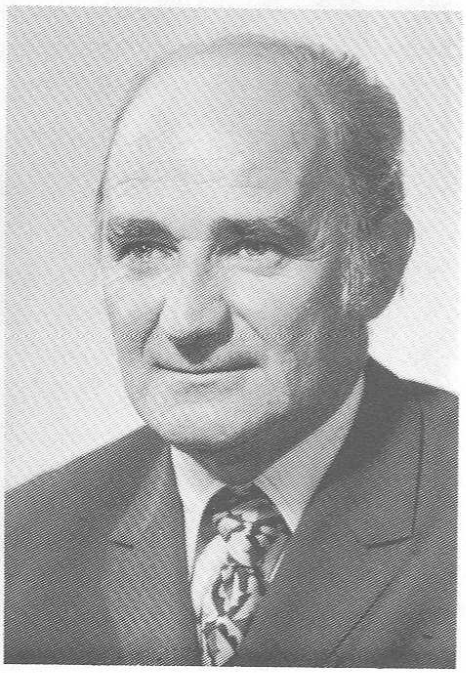

1975 à 1981. Il a publié, en 1971, "La crise d'octobre", et, dernièrement (1983), "Les années d'impatience".

M. Pelletier est présentement président de la Commission des musées nationaux.

***Mme Audrey Babineau-George**, présidente de l'Assemblée des Franco-Américains des États-Unis, a profité, récemment, d'un court séjour au Nouveau-Brunswick pour visiter le Centre d'études acadiennes et le Musée acadien de l'Université de Moncton. Dans la photo, on remarque, dans l'ordre habituel, Muriel Roy, directrice du Centre d'études acadiennes; Mme Babineau-George, Rachel Mercure, membre du bureau de direction du Conseil de la vie française; et Jean-Marie Nadeau, secrétaire-général de la Société nationale des Acadiens.*

*M. Henri Pequignot, professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Paris, a répondu à la question **Y a-t-il un vieillissement normal**?, lors d'une conférence, organisée récemment, par le Centre d'études du vieillissement de l'Université de Moncton. M. Pequignot est également membre du conseil scientifique de la Fondation nationale de gérontologie, à Paris, et ancien président de la Société médicale des hôpitaux de Paris, de la Société française de démographie, sociologie et économie médicales, et de la société française de médecine psychosomatique. Dans la photo, on remarque, dans l'ordre habituel, M. Bernard Malandin, Consul de France à Moncton; Sr Anne Robichaud, directrice du Centre d'études du vieillissement de l'Université de Moncton; et M. Pequignot.*

Clôture de l'année

Toute la communauté universitaire est invitée à assister à la Collation des diplômes qui se déroulera à compter de 13h30 le samedi 18 mai prochain au Centre de l'éducation physique et des sports (CEPS).

Les activités de la journée débuteront à 10 heures avec la célébration eucharistique à l'intention des finissants, parents et ami(e)s. Les docteurs d'honneur seront les invités du chancelier de l'Université, le docteur Léon Richard, au cours d'un déjeuner qui précèdera la collation.

On prévoit qu'environ 750 finissants recevront un diplôme, tandis que sept doctorats d'honneurs seront conférés par la même occasion.

C'est le lieutenant-gouverneur de la province, George Stanley qui sera le conférencier et porte-parole des docteurs d'honneur. Lise Losier, de la Faculté d'administration prononcera une allocution, à titre de porte-parole des finissants.

La cérémonie de la remise des diplômes sera suivie d'une réception et les activités de la journée se termineront par le traditionnel Bal des finissants, parainé par l'Association des ancien(ne)s et ami(e)s de l'U de M. Le bal débutera à 20 h 30.

Aux deux autres centres, les cérémonies de fin d'année auront lieu la fin de semaine précédente, soit le 11 mai à Edmundston et le 12 mai à Shippagan.

en bref...

Concernant le banquet annuel de l'**Association des étudiants en génie** de l'Université de Moncton, reportage paru dans Hebdo-Campus du 12 avril, il aurait fallu lire que l'association ne comprend pas seulement le génie industriel mais également le génie civil.

Quatre employés du Centre universitaire de Moncton ont pris leur retraite au cours de la dernière année.

Il s'agit de Laurie Boudreau, au service de conciergerie du Ceps; Marie Bourgeois, au service de conciergerie de la Faculté des arts; Sr Jeanne d'Arc Daigle, aux archives du Centre d'études acadiennes; et Mary Goguen, au Service des finances.

Claude Roussel reçoit l'Ordre du Canada

"Il est toujours difficile d'entretenir une carrière dans l'expression. En plus de renouveler sans cesse ses propres convictions, il faut souvent défendre le besoin et l'importance de la créativité."

Ces commentaires sont ceux de l'artiste Claude Roussel, professeur en arts visuels au Centre universitaire de Moncton, qui a été réçu récemment à l'Ordre du Canada.

*L'artiste **Claude Roussel**, de Dieppe, reçoit du Gouverneur général du Canada, Mme Jeanne Sauvé, la médaille de **l'Ordre du Canada**. Directeur fondateur du Département d'arts visuels et responsable de la mise sur pied de la Galerie d'art de l'Université de Moncton, il est professeur et artiste résident au Centre universitaire de Moncton.*

Claude Roussel est bien connu pour ses talents de sculpteur et de peintre non seulement au Nouveau-Brunswick mais également à l'extérieur de la province. Artiste engagé, il commente à travers ses oeuvres l'angoisse, l'ardeur et l'humour de la situation acadienne. "Parce que l'artiste accepte souvent de vivre dans un climat d'incompréhension, la réceptivité d'un certain public est toujours encourageante," dit-il.

Selon lui, c'est l'échange et le contact avec le public qui rend le procédé de création difficile et intéressant à la fois. "C'est pourquoi une de mes fiertés, c'est d'avoir pu me développer comme artiste en demeurant dans ma province natale, alors que d'autres créateurs sont obligés ou sentent le besoin de s'expatrier", explique-t-il.

Natif d'Edmundston, Claude Roussel a fait ses études de 1950 à 1956 à l'École des Beaux-Arts de Montréal et a obtenu les diplômes de professorat et de sculpture.

De retour à Edmundston, il a été le premier artiste à donner des cours d'art dans les écoles publiques francophones de la province. En 1959, il est devenu le conservateur adjoint de la Galerie d'art Beaverbrook à Fredericton. En 1961, il a reçu une bourse spéciale du Conseil des Arts du Canada qui l'a amené en Europe. En 1963, grâce à une autre bourse du Conseil des Arts, il est devenu artiste résident de l'Université de Moncton. Après y avoir institué des cours d'arts visuels et une galerie d'art et dirigé le Département durant plusieurs années, il s'y trouve toujours comme professeur.

"Un de mes rêves était d'apporter des services en arts visuels qui n'étaient pas disponibles aux Acadiens du Nouveau-Brunswick," dit-il. "Avec la contribution de collègues artistes, nous avons développé une base d'enseignement et de diffusion de l'art."

Son travail en éducation a toujours été accompagné d'une production artistique intense et variée. Jusqu'à maintenant, il a à son crédit 33 expositions solos et 86 expositions de groupe. Il a réalisé 26 projets d'art monumental. Plusieurs de ses oeuvres font partie de collections publiques et privées.

Il a été le fondateur local et le représentant de Canadian Artist Representation (CAR/FAR) de 1971 à 1976. Il a été nommé membre du Conseil d'administration du Conseil des Arts du Canada de 1972 à 1975. Il a été nommé au Conseil de la Galerie Beaverbrook et membre du Conseil d'administration de la Jack Chambers Memorial Foundation.

Dès le début de sa carrière d'artiste, il a gagné plusieurs prix régionaux et nationaux. Parmi les plus récents, on peut mentionner le premier prix du concours d'un design pour orner le Saint John City Hall en 1972 et celui des Olympiques de la voile à Kingston (Ontario) en 1976.

Il a reçu plusieurs distinctions: en 1964, la médaille "Allied Arts" de la Royal Architectural Institute of Canada; en 1967 la médaille du Centenaire; en 1977, la médaille commémorative de la Reine et en 1982, la médaille de l'Ordre de la Pléiade.

*Lors de la tournée d'**Edith Butler en Atlantique**, le Conseil de promotion et de diffusion de la culture (CPDC), ainsi que le Service des loisirs socio-culturels de l'Université de Moncton ont organisé conjointement une réception "brunch" en son honneur, à l'Hôtel Keddy's Brunswick, à Moncton. Dans la photo qui a été prise à cette occasion, on remarque, dans l'ordre habituel, Gilles Long, secrétaire général de l'Université de Moncton; Paul Landry, directeur général du CPDC: Victor Godbout, président du CPDC: Edith Butler; Lise Aubut, impressario d'Edith; et Louis Doucet, responsable du Service des loisirs socio-culturels au Centre universitaire de Moncton.*

Nouvelle parution en comptabilité

Le professeur Jean Collette, de l'Université de Moncton, est particulièrement bien placé pour écrire un livre sur la comptabilité financière et administrative. Après 23 ans d'enseignement, il possède amplement les connaissances nécessaires à ce genre de travail. Et, comme il le souligne, "dans les domaines spécialisés, le plus grand atout est de connaître la matière à fond".

Ce livre d'introduction à la comptabilité, qui contient 1 138 pages, en est à sa troisième édition canadienne française. Publiée plutôt pour le marché du Québec, l'édition 85 est la plus complète produite au Canada. Il offre près de 40 pour cent de textes nouveaux, en plus d'outils de travail indispensables, tels un corrigé en deux manuels, des feuilles de travail pour les chapitres 1 à 14 et un guide de l'étudiant avec problèmes solutionnés. Également informatisées, conçues pour utilisation sur micro-ordinateur.

En fait, c'est un outil complet et indispensable à ceux et celles qui désirent parfaire leur études dans ce domaine spécialisé.

Écrite de façon claire et précise, l'introduction parle, en gros, des types d'organisation d'entreprises, des opérations courantes, de même que des instruments légaux, tels les billets de banque, les obligations, les actions et les états financiers. Traduite et adaptée de l'américain, l'édition canadienne contient, en plus, des sections sur l'impôt ainsi que sur la Loi des sociétés et des entreprises coopératives.

Déjà à sa 8e édition aux États-Unis, ce livre est utilisé comme manuel de cour à travers le Canada et les états américains, au niveau collégial, de même qu'au niveau universitaire. En trois ans, la 2e édition française s'est vendue à 35 000 exemplaires. Elle est la plus utilisée de son genre au pays, étant présente dans 57 Cegeps, collèges et universités franchophones.

Ce bouquin est le fruit de deux années de travail soutenu de la part de M. Collette, à la demande d'une maison d'édition américaine. "Le pire, c'est de commencer", affirme M. Collette, "mais, une fois entamé, ça va tout seul".

L'adaptation de ce livre s'est faite avec l'aide de quelques collègues et étudiants de la Faculté d'administration du Centre universitaire de Moncton. D'après M. Collette, ces personnes sont particulièrement bien placées pour effectuer ce genre de travail, "puisqu'elles comprennent la comptabilité et sont bilingues".

Chose innovatrice, tout le travail de rédaction a été fait sur machine à traitement de texte, selon le désir de l'éditeur. M. Collette affirme que cela a permis plus de flexibilité et de contrôle sur le produit fini. De plus, il soutient que l'avantage réel de ce système se fera sentir lorsque la 4e édition sera entamée. Tous les renseignements se retrouvent maintenant sur disquette, permettant ainsi d'effectuer des changements sans avoir à tout refaire.

***L'initiation à la comptabilité financière et administrative**, le fruit de deux années de travail soutenu, entrepris, à la demande d'une maison d'édition américaine, par le professeur Jean Collette, de l'Université de Moncton.*

Présentement, M. Collette prépare une publication portant sur la comptabilité de gestion pour McGraw-Hill, à paraître en 1986. Après, il se lancera dans la production d'un livre intitulé "La comptabilité du prix de revient". C'est une façon efficace de mettre ses connaissances au service de la collectivité franchophone du Canada.

Ses livres seront certainement appréciés par ceux et celles qui désirent poursuivre leurs études de comptabilité en français.

L'initiation à la comptabilité financière et administrative, disponible à la Librairie acadienne du Centre universitaire de Moncton.

Coup d'envoi

(suite de la page 1)

militaire, animé par Solonge Vincent.

Mme Dorothy Goldin Rosenberg, membre de l'Association des médecins pour la paix, donnera aussi deux ateliers, un premier sur **Community education toward policy change (War without winners)** et un deuxième sur **Feministe education: a key to peace (What the children can tell us?)**

Mentionnons, également, que le sous-ministre de l'Éducation du Nicaragua, M. François Lacayo, participera à l'atelier sur **Le Nicaragua et la paix.**

Ce colloque de trois jours offrira aussi plusieurs activités culturelles, notamment des soirées culturelles, des soirées musicales et, la présentation de **Le Petit Prince**, une adaptation scénique d'Antoine de Saint-Exupéry, et jouée par le Département d'art dramatique du Centre universitaire de Moncton.

De plus, des films seront présentés continuellement au local 206 de la Faculté des arts. Pour les intéressés, l'Ofice national du film (ONF) présentera la première du film **Speaking our peace**, le mercredi 8 mai, à 20 heures, à la salle 163 au Pavillon-Jacqueline-Bouchard.

Ce colloque se déroulera en français mais il y aura quelques conférences et ateliers en anglais. M. Arsenault invite donc toute la population à venir prendre un bain d'immersion dans une université francophone. L'interprétation simultanée sera disponible pour certaines activités. S'il vous est impossible de vous inscrire pour toute la durée du colloque, il est cependant possible de s'inscrire pour une seule journée au coût de 10$.

De toutes les inscriptions reçues à ce jour, la grande majorité provient d'enseignants. Il y aura également une centaine de jeunes, une centaine de professeurs d'université, et un certain nombre de personnes de la province, du Québec et de l'Ontario.

L'Orchestre symphonique de Québec

Le Service des loisirs socio-culturels du Centre universitaire de Moncton présente l'**Orchestre symphonique de Québec**, le mardi 7 mai, à 20 h 30, à l'auditorium de l'École secondaire Moncton High.

Fondé au début du siècle, l'Orchestre symphonique de Québec devint un ensemble permanent, sous la direction artistique de Maestro Wilfrid Pelletier, qui prit les rennes de l'orchestre tout en demeurant attaché au Metropolitan Opera de New York, sous la direction de Françoys Brenier, puis avec Pierre Dervaux et le chef américain, James DePreist, l'Orchestre symphonique de Québec élargit considérablement son répertoire et son rayonnement.

Le directeur musical et chef d'orchestre actuel, M. Simon Streatfeild, a pris la direction de l'Orchestre symphonique de Québec en juillet 1983. Ex alto-solo du London Philharmonic et co-fondateur du célèbre Académie de St-Martin-in-the-Fields, M. Streatfeild poursuit une carrière de chef d'orchestre depuis 15 ans, tant en Europe qu'au Canada.

Quant au pianiste, André Laplante, il a étudié à Rimouski, puis avec Yvonne Lefèbvre, à Paris, et au Juilliard School of Music, à New York, avec Sacha Gorodnitzki.

Après s'être classé au Concours international de Sydney, en 1977, il a obtenu la médaille d'argent au Concours Tchaikovski 1978.

Le programme comprendra l'Ouverture d'Egmont et le Concerto no 2 si bémol majeur, op. 19, de Beethoven, et la Symphonie no 4 en fa mineur, op. 36, de Tchaikovski.

Les billets sont en vente au Service aux étudiants, local 410 de l'Édifice Taillon, au Centre universitaire de Moncton, aux prix de 12$ pour les adultes, 10$ pour les étudiants et les personnes de l'âge d'or, et 5$ pour les personnes de 14 ans et moins.

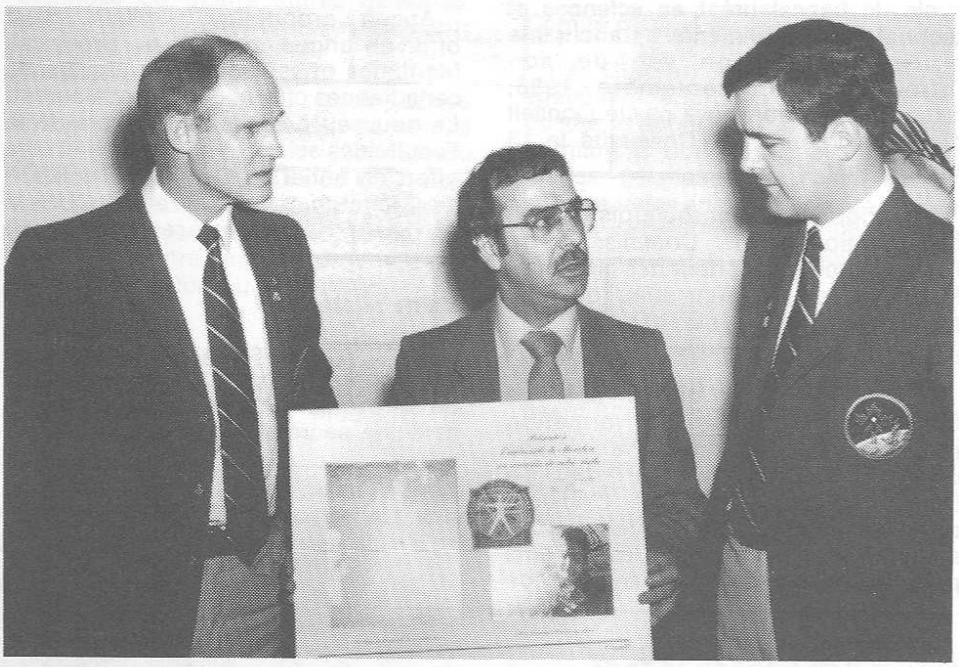

*Les astronautes canadiens, **Marc Garneau** et **Ken Money**, étaient de passage au Centre universitaire de Moncton, récemment, pour faire une présentation cinématographique et partager leurs expériences avec les professeurs, chercheurs et étudiants de l'Université. Ken Money a commenté un film portant sur l'entraînement suivi par les astronautes alors que Marc Garneau a fait le commentaire du film de sa mission spatiale à bord de la navette américaine **Challenger**, en octobre dernier. Cette tournée des astronautes canadiens était organisée par le Conseil national de recherches du Canada. Dans la photo, on remarque, dans l'ordre habituel, l'astronaute Ken Money; Clarence Jeffrey, doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche; et l'astronaute Marc Garneau.*

Nouvel exécutif

L'Association des bibliothécaires et des professeurs de l'Université de Moncton (ABPUM) a choisi son nouvel exécutif.

Il s'agit de Léonard Goguen, président; Arsène Richard, 1er vice-président et responsable des affaires extérieures; Rino Lacombe, 2e vice-président et responsable des affaires internes; Marcel Choquette, secrétaire; et Nicole Raymond, trésorière.

Le Conseil ratifie le texte d'amendement

Au cours d'une réunion spéciale, tenue le 29 avril, le Conseil des gouverneurs a ratifié le texte qui sera présenté sous forme d'amendement à la Charte de l'Université, au cours de la présente session de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

La projet de loi modifiant la Loi sur l'Université de Moncton a été préparé par le conseiller juridique de l'Université, Me Adélard Savoie, avec la participation du Centre de traduction et de terminologie juridiques de l'École de droit.

La projet d'amendement porte essentiellement sur les modifications approuvées récemment par le Sénat et le Conseil des gouverneurs, notamment le rôle de chacune des constituantes, le partage des pouvoirs entre le Conseil et le Sénat, ainsi que la composition de ces deux corps.

Par ailleurs, le comité exécutif du Conseil des gouverneurs a ratifié, moyennant quelques modifications touchant les avantages sociaux, la convention collective de travail entre l'Université et l'Association des professeurs du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet. Cette convention sera en vigueur jusqu'en août 1985.

Baccalauréat en sciences et technologie des aliments approuvé par le Conseil

Un nouveau programme de premier cycle, **le baccalauréat en sciences et technologie des aliments**, a franchi une nouvelle étape en vue de son introduction en septembre 1986, lorsqu'il a été approuvé par le Conseil des gouverneurs de l'Université le 13 avril dernier.

Le programme doit toutefois obtenir l'approbation de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes, ainsi qu'une mise de fond suffisante et distincte par le gouvernement provincial.

D'une durée de quatre ans, ce nouveau programme de formation professionnelle sera orienté vers l'étude des techniques modernes de transformation des aliments. L'objectif sera de préparer des spécialistes en sciences et en technologie des aliments pour travailler dans le secteur de l'industrie alimentaire.

Aucun programme similaire n'est offert en langue française aux provinces Maritimes et seulement six universités canadiennes offrent un tel baccalauréat. Le nouveau programme relèvera de la Faculté des sciences et de génie et sera offert en entier au Centre universitaire de Moncton. Le CUS et le CUSLM offriront la première année du programme.

Usine pilote

Selon les prévisions, la mise sur pied du programme nécessitera l'embauche de six professeurs, de trois techniciens et d'une secrétaire. Un budget de 4,3 millions de dollars est prévu pour la construction d'une usine pilote au Centre universitaire de Moncton, ainsi que pour les équipements, l'ameublement et les volumes de bibliothèque. Cette usine pilote servira à la fois à l'enseignement et à la recherche.

La mise sur pied du programme a été recommandée vivement par le ministère provincial du Commerce et du Développement pour résoudre à une demande croissante de spécialistes dans le secteur de l'industrie alimentaire. L'on prévoit que de 60 à 70 étudiants seront inscrits au programme et que les débouchés seront suffisants pour accueillir les diplômés.

Nouvelles du Conseil

— Le vice-recteur à l'administration de l'Université, **M. Médard Collette**, a été nommé recteur-adjoint par intérim du Centre universitaire de Moncton.

—Le Conseil a accueilli un nouveau membre provenant de l'extérieur du Nouveau-Brunswick. Il s'agit de **Estelle Mongeau**, qui est professeur titulaire au Département de nutrition de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. Son mandat prendra fin le 30 juin 1987.

— La convention collective entre l'Association des professeurs du Centre universitaire de Shippagan et l'Université a été ratifiée, de même que l'entente salariale entre l'Association des techniciens (ATUM) et l'Université. Le Conseil a délégué au comité exécutif l'autorité d'approuver la convention collective entre l'Association des professeurs du CUSLM et l'Université.

— La prochaine réunion du Conseil a été reportée du 8 au 22 juin. Elle aura lieu à Moncton pour coincider avec les cérémonies de clôture de la campagne financière de l'Université.

Un comité a été mis sur pied afin d'organiser un colloque sur l'enseignement universitaire, qui aura lieu les 21, 22 et 23 août, au Centre universitaire de Moncton. Le thème de cette rencontre sera ***La pédagogie universitaire: pratiques et perspectives****. Ce colloque tournera principalement autour d'ateliers de travail et il s'adresse aux professeurs de l'Université de Moncton. Des conférenciers de l'extérieur seront présents mais ils restent à déterminer. D'ici la fin juin, l'organisation de ce colloque devrait être complété. La photo nous laisse voir le comité. Dans l'ordre habituel, on remarque,* ***Ire rangée:*** *Naguy Helmy, professeur à la Faculté d'administration du CUM: Guy Savoie, adjoint au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, co-président du colloque; Rino Lacombe, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation, co-président du colloque et président du comité;* ***2e rangée****: Lawrence Olivier, professeur à la Faculté des sciences sociales, secrétaire du comité; Prakash Varma, professeur à la Faculté des sciences et de génie; Léonard Goguen, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation et vice-président de l'Association des bibliothécaires et des professeurs de l'Université de Moncton (ABPUM).*

Projet de règlements de procédures disciplinaires

Le Conseil des gouverneurs a adopté, le 13 avril dernier, un projet de règlements qui établit des procédures disciplinaires de première instance, comme le recommandait le Rapport Landry-Poirier sur la liberté d'expression.

Ce projet de règlements a été préparé pour l'ensemble du réseau, avec la participation d'administrateurs, de professeurs et d'étudiants des trois centres.

Dans un premier temps, les modifications apportés aux statuts et règlements de l'Université prévoient que chaque centre universitaire sera doté d'un **comité disciplinaire**, dont la fonction première sera de traiter des cas de discipline qui lui seront soumis et déterminer les sanctions qui peuvent aller jusqu'à la suspension, la non-réadmission ou l'expulsion. Le comité sera composé de trois étudiants, dont un agira à titre de président, d'un professeur et d'un membre du personnel non-enseignant.

Le comité disciplinaire est un comité permanent relevant du recteur, qui bénéficiera par ailleurs de pouvoirs d'urgence jusqu'à ce qu'un cas (exceptionnel) soit référé au comité.

La procédure pour loger une plainte et les règles de procédure du comité disciplinaire sont également clairement établis dans ce nouvel article 82 des règlements de l'Université.

Comités d'appel

Deux comités d'appel ont aussi été créés pour permettre aux étudiants qui le désirent d'en appeler d'une décision du comité disciplinaire. Les décisions des comités d'appel seront finales et sans recours.

Le comité d'appel pour cause disciplinaire **majeure** est un comité permanent du Conseil des gouverneurs de qui il tient son autorité. Le comité entend en appel, juge et sanctionne tout grief provoqué par la suspension, la non-réadmission ou l'expulsion de tout étudiant à la suite d'infraction à un ou plusieurs règlements disciplinaires, ou à la suite d'infraction à une ou plusieurs lois municipales, provinciales ou fédérales.

Ce comité sera présidé par le président du Conseil des gouverneurs et composé de quatre autres membres, excluant les employés et les étudiants de l'Université.

Le comité d'appel pour cause disciplinaire **secondaire** est un comité permanent du comité exécutif du Conseil des gouverneurs de qui il tient son autorité. Il entend en appel, juge et sanctionne tout grief provoqué par une sentence, autre que la suspension, la non-réadmission ou l'expulsion.

Présidé par le vice-recteur aux ressources humaines et aux affaires étudiantes (ou son délégué), ce comité est composé de deux étudiants, un professeur et un administrateur.

Notons que le comité disciplinaire et les comités d'appel remplacent l'ancien comité disciplinaire conjoint qui n'a pas fonctionné depuis plusieurs années.

Comité d'appel du Sénat

Le Conseil des gouverneurs a également approuvé la création d'un comité d'appel du Sénat, un comité permanent dont les décisions seront finales. Le mandat de l'ancien comité supérieur des admissions a été fusionné à celui de ce nouveau comité, qui ne se préoccupera que des questions d'ordre académique.

Plus spécifiquement, le comité d'appel du Sénat examine, juge et sanctionne tout grief d'un étudiant qui, ayant épuisé toutes les voies normales de recours, estime avoir été traité injustement et lésé dans ses droits sur le plan académique, ou pour motif académique relatif à l'admission ou la réadmission.

***Une entente salariale** a été signée récemment par les représentants de l'Association des techniciens de l'Université de Moncton (ATUM) et de l'Université. L'entente touche essentiellement à l'échelle salariale des quelque 30 membres de l'association pour l'année 1984-85. La convention collective dans son ensemble fera l'objet de négociations à compter du 1er mai. On aperçoit dans la photo, dans l'ordre habituel, assis: Fernande Pelletier, présidente de l'ATUM; Gilbert Finn, recteur; Camille Vautour, président du comité dé négociation de l'ATUM; debouts: Peter Breau, membre du comité de négociation de l'ATUM; Raymond Allain, membre de l'équipe de négociation de l'Université; et Normand Dionne, président de l'équipe de négociation de l'U de M.*

Jusqu'au 2 juin, la Galerie d'art du Centre universitaire de Moncton présente des peintures de Toby Graser, de même que de Jorma et Martti Nieminen. Également, en montre, une exposition internationale d'art postal intitulée "L'art au service de la paix".

Projet Ploughshares, de Moncton, a organisé cette dernière exposition, qui comprenddes oeuvres venant de par le monde, y compris l'Europe de l'Est et l'Amérique du Sud. À travers leurs dessins, photographies et cartes postales, les artistes nous transmettent leur vision d'un monde en paix.

Toby Graser est principalement une artiste autodidacte. Elle utilise de la peinture acrylique pour créer des tableaux abstraits dont les tons dégagent l'essence de son expression.

Son approche est motivé autant par la joie de découvrir de nouveaux matériaux que par l'expérimentation de nouvelles manières d'appliquer les techniques traditionnelles.

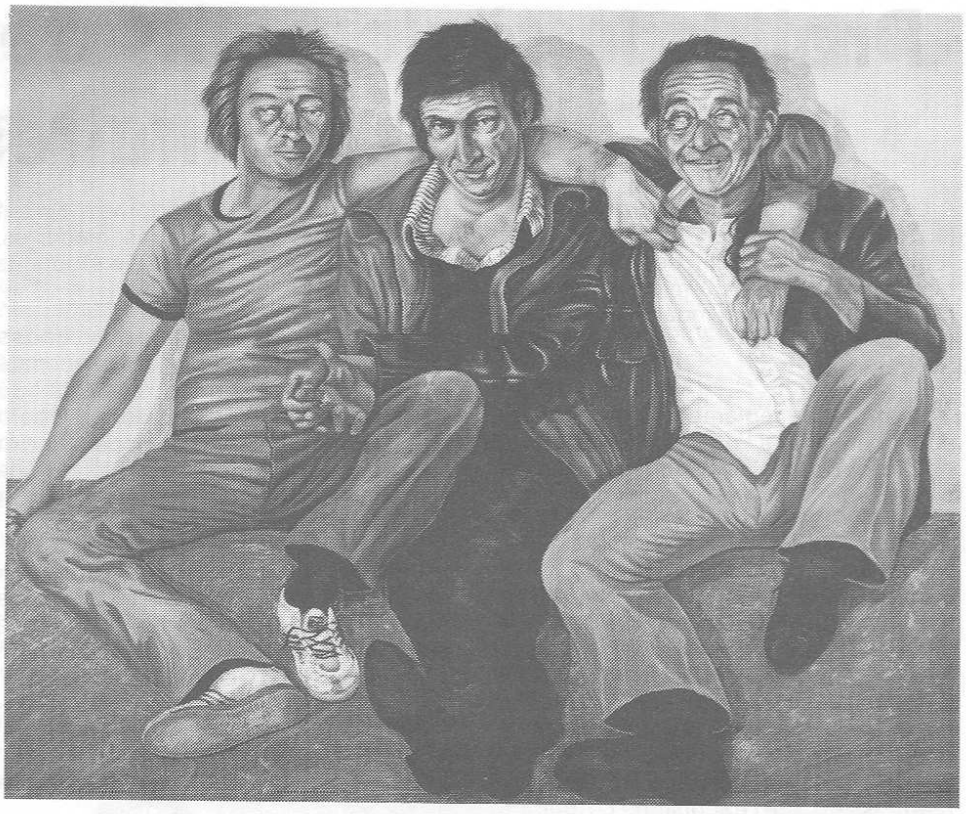

Le Conseil approuve des congés et permanences d'emploi

Le Conseil des gouverneurs a approuvé, le 13 avril dernier, la liste suivante des congés d'études et de permanences d'emploi accordés aux professeurs de l'Université.

Le Congé sabbatique de Huberte Richard a été reporté d'une année (du ler juillet 1986 au 30 juin 1987).

Des **congés d'études d'été** (1985) ont été accordés aux professeurs Marcel Cormier, Albert Gadbois, Gaston LeBlanc, Donald Poirier, Hugues Roy et Réal Vautour.

Des **congés d'études d'un an, avec bourse**, ont été accordés à Denise Fortin et Mariana Antonescu.

Des **congés sans solde d'un an** ont été accordés aux professeurs Mariana Antonescu, Nelson Lajoie, Egbert McGraw (CUS) et Valois Robichaud (CUS).

Des **congés conditionnels sans solde de deux ans** ont été accordés à Louise Quénelle et à Georges Wybouw. Par ailleurs, le congé d'études de Eliane Befekadu a été annulé à sa demande.

Les professeurs suivants obtiendront leur **permanence d'emploi** à compter du ler juillet 1985: René Didier, Albert Gadbois et Pierre Ouellette.

Congé à l'APAPUM

Par ailleurs, pour la première fois, un membre de l'Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton (APAPUM) s'est vu accorder un congé sans solde d'un an par l'Université.

Il s'agit de Marc Pitre, directeur-conservateur de la Galerie d'art au Centre universitaire de Moncton, qui sera absent du 15 août 1985 au ler septembre 1986. M. Pitre poursuivra des études pratiques en animation, collections permanentes, préparation d'exposition et administration de galeries d'art.

Le Musée des beaux-arts de Montréal et celui d'art contemporain l'accueilleront pour des stages d'études de six mois chacun.

HEBDO
Campus

Ce bulletin est publié par le Service de l'information et des relations publiques du Centre universitaire de Moncton et distribué gratuitement à la population universitaire.

Directeur du Service: Paul-Emile Benoit
Rédacteurs: Maurice Lavigne et William Thériault
Secrétaire: Nicole Cormier
Montage: Lise Robichaud

Tous les textes, communiqués et autres renseignements doivent être expédiés **au plus tard le jeudi** pour publication la semaine suivante, au:

Service de l'information et des relations publiques
Local 300, Pavillon Taillon
Centre universitaire de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9 Téléphone: (506) 858-4129